

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'avenir de la navigation sur le lac Lyster à Baldwin

COATICOOK, le 20 mars 2025 – Le 18 mars dernier, plus de 80 personnes se sont rassemblées au Pavillon des arts et de la culture pour donner leur opinion sur l'avenir de la navigation au lac Lyster.

En effet, le conseil municipal souhaite faire des modifications réglementaires en ce qui a trait à la navigation sur le lac. Pour se faire, une demande doit être déposée à Transports Canada. Les élus considèrent important d'inclure la population dans le processus de modification afin d'assurer une certaine adhésion et cohésion envers la future modification sélectionnée.

Il y a actuellement 2 différentes zones de navigation au lac qui est séparé par une ligne «dite» imaginaire en plein centre. D'un côté., il y a une zone qui est limitée à une vitesse de 10 km/h et l'autre qui est limitée à une vitesse de 55 km/h. Par ailleurs, il est interdit de circuler à plus de 10km/h à moins de 100 mètres de la rive. Autre fait intéressant, la qualité de l'eau du lac Lyster est très bonne et nous souhaitons la conserver. En effet, le lac Lyster est l'un des meilleurs pour la qualité de son eau dans la région. Le myriophylle à épi (une plante envahissante) est présent à certains endroits dans le lac, principalement aux endroits peu profonds. Sa prolifération peut s'accélérer en raison des vagues générées par les embarcations nautiques. C'est d'ailleurs une des raisons d'être de ce processus de modification réglementaire. Autrement, sur une note plus positive, on ne recense pas la présence de la Moule zébrée au lac malgré sa forte présence dans les lacs de la région.

Un premier sondage a été mené auprès de la population au cours de l'été 2024. 168 usagers du lac se sont prononcés. Plus de 80% des répondants sont en accord avec une modification réglementaire. Cependant, une crainte émise par des répondants stipule qu'ils ont peur de ne plus pouvoir pratiquer des sports nautiques ou de ne plus pouvoir utiliser les embarcations à moteur. D'un autre côté, la protection de l'environnement est la raison qui justifie le plus la raison d'être de la démarche.

Lors de la séance de consultation du 18 mars, les usagers sont venus soulever ces craintes. Tous ceux qui étaient présents se sont entendus sur le fait qu'il est

primordial d'assurer la protection du lac et de l'environnement tout en préservant certains types d'usages déjà présents.

Des pistes de solutions ont été mises sur table comme d'augmenter la distance du corridor de protection des berges, d'avoir des limitations de vitesse à 10km au pourtour du lac avec un espace à vitesse plus élevée au centre pour permettre la pratique de sports nautiques, etc.

Suite à cette rencontre, un rapport sera rédigé et quelques avenues de modifications seront définies. La Ville procèdera aux prochaines étapes afin d'effectuer la demande de modification règlementaire à Transports Canada.

« Nous sommes très heureux de la consultation de mardi dernier. Tout s'est déroulé dans un grand respect et nous avons pu connaître l'opinion de tous. Dans les prochains mois, nous allons analyser le tout pour être en mesure de déposer à Transports Canada une modification règlementaire qui représente le plus l'opinion des utilisateurs du lac Lyster. Merci à tous les participants. », Simon Madore, maire de la Ville de Coaticook.

— 30 —

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications
819 849-2721, poste 256